

Centre hospitalier Guillaume-Régner, à Rennes (Ille-et-Vilaine) : Mme Genin (Anne) ;

Etablissement public médico-social Le Littoral, à Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique) : Mlle Grau (Caroline) ;

Etablissement public départemental de soins, d'adaptation et d'éducation, à Lille (Nord) : M. Pelletier (Philippe) ;

Etablissement public départemental de soins, d'adaptation et d'éducation, à Lille (Nord) : M. Deregnacourt (Thomas) ;

Etablissement public départemental chargé de l'accueil de l'enfance et de l'adolescence handicapées, à Arras (Pas-de-Calais) : Mme Calvez (Claire) ;

Centre départemental de l'enfance, à Chamalières (Puy-de-Dôme) : Mlle Ceysson (Marie) ;

Hôpital gérontologique et médico-social, à Plaisir (Yvelines) : Mme Nadier-Lemuhot (Odile) ;

Etablissement public des foyers départementaux de l'aide sociale à l'enfance, à Bobigny (Seine-Saint-Denis) : Mme Lehman (Véronique) ;

Centre d'aide par le travail Henry Marsoulan, à Montreuil (Seine-Saint-Denis) : Mlle Harkati (Laïla) ;

Institut le Val Mandé, à Saint-Mandé (Val-de-Marne) : Mme Poil-lerat (Laurence).

Arrêté du 6 janvier 2004 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la pharmacie en France en application des dispositions de l'article L. 4221-14-1 du code de la santé publique

NOR : SANH0420075A

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 6 janvier 2004, sont autorisées à exercer la pharmacie en France au titre de l'année 2003, en application des dispositions de l'article L. 4221-14-1 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

Monica Ciriani.
Paola Monti.
Robert Nass.

Arrêté du 6 janvier 2004 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la pharmacie en France en application des dispositions de l'article L. 4221-11 du code de la santé publique

NOR : SANH0420076A

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 6 janvier 2004, sont autorisées à exercer la pharmacie en France au titre de l'année 2003, en application des dispositions de l'article L. 4221-11 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

Moussad Azi.
Meriem Chaouche.

Arrêté du 6 janvier 2004 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la pharmacie en France en application des dispositions de l'article L. 4221-9 du code de la santé publique

NOR : SANH0420077A

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 6 janvier 2004, sont autorisées à exercer la pharmacie en France au titre de l'année 2003, en application des dispositions de l'article L. 4221-9 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

Marie Abogo Ndi, épouse Djoumsi.
Mouna Ahboul, épouse Hougbo.
Maria Ahboul.
Aimé, Désiré Backenga.
Moussa Bamba.
Karima Bennani, épouse Bensouda Koraichi.
Mohammed, Naoufal Bensouda Koraichi.
Linda, Claude Bouboutou, épouse Kabore.
Asmaa Dinia, épouse Bouarfa.
Abdallah Errajaoui.
Paul Fangnigbe.
Virginie Gbadamassi.
Rosine Gnassou.
Mohammed Makhfi.

Mostafa Manzah.

Reine, Flore Mapokam Tcheo, épouse Mounyam.

Mohamed, Saïd Masrar.

Carole Ntayi, épouse Chattuais.

Yanique Saa Kombou, épouse Tchouang.

Moneïm Smani.

Auguste Tameze Aouanang.

Mohamed Taouni.

Balé, Aurélie Tapé.

Nicole Tchambou, épouse Noha.

Gad, Raphaël Toledano.

Salimatou Tounkara, épouse Dauphin.

Georges Yemy.

Antonine, Emilie, Marie, Thérèse Yesse, veuve Kimoto.

Décision du 21 décembre 2003 portant nomination d'experts auprès de la commission mentionnée aux articles R. 5140 et R. 5141-3 du code de la santé publique

NOR : SANM0420078S

Par décision du directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé en date du 21 décembre 2003, les personnalités dont les noms suivent sont nommées experts auprès de la commission mentionnée aux articles R. 5140 et R. 5141-3 du code de la santé publique, à titre complémentaire :

Adenis (Jean-Paul).
Alberti-Boulmé (Corinne).
Alt (Martine).
Ambrosi (Pierre).
Andre (Christophe).
Aractingi (Selim).
Arnoux (Pierre-Yves).
Atlan (Pierre).
Aubier (Michel).
Audran (Maurice).
Aujard (Yannick).
Auriacombe (Marc).
Avril (Marie-Françoise).
Azas (Nadine).
Barre (Jeanne).
Barry (Béatrix).
Baruchel (André).
Bastuji Garin (Sylvie).
Baulac (Michel).
Becquemont (Laurent).
Belmatoug (Nadia).
Benamouzig (Robert).
Bergeron (Christine).
Bernard (Sophie).
Bernard (Philippe).
Bernard-Chabert (Brigitte).
Bernard-Harlaut (Micheline).
Billiard (Michel).
Bioulac (Paulette).
Blommaert (Armand).
Boiron (Patrick).
Boissonnat (Pascale).
Boneu (Bernard).
Bongrand (Marie-Claude).
Bonnet (Francis).
Borg (Jeanne-Yvonne).
Borgne (Anne).
Boureau (François).
Bourrillon (Antoine).
Boutroy (Marie-Jeanne).
Bouvard (Manuel).
Bouvet (Anne).
Braconnier (Alain).
Brasseur (Louis).
Brasseur (Dominique).
Bremont-Gignac (Dominique).
Brion (Jean-Daniel).
Brion (Françoise).
Brion (Nils).
Broissand (Christine).
Bron (Alain).